

CABINET COTTET

19527

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA REGION PARISIENNE
COMMISSAIRE AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

SARL AJC IMMOBILIER

SARL au capital de 40 500 €
30, avenue de la Résistance – 93340 Le Raincy
RCS : 420 995 771

**Rapport du Commissaire à la transformation désigné sur la transformation
de la société SARL AJC IMMOBILIER en Société par Actions Simplifiée**

(Assemblée Générale Extraordinaire du 30 juin 2010)

CABINET COTTET

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA REGION PARISIENNE
COMMISSAIRE AUX COMPTES - MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

Aux associés,

En notre qualité de Commissaire à la transformation, désigné par le gérant en date du 04 juin 2010, de la société SARL AJC IMMOBILIER et en exécution des articles L.224-3 et L.223-43 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la transformation de votre société en société par actions simplifiée.

Nous avons effectué nos travaux selon les diligences estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la CNCC relative à cette mission.

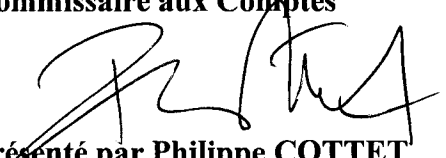
Elles sont destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société, à analyser les avantages particuliers stipulés, à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social et à analyser la situation de la société afin de mettre en évidence les éventuels faits de nature à compromettre la continuité de l'exploitation.

Nos contrôles, ont porté sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009 et joints au présent rapport.

- a) Les comptes annuels ont été approuvés par l'assemblée générale du 25 mai 2010, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social. Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social qui s'élève à 40 500 €. Il n'y a pas d'avantages particuliers spécifiés.
- b) La situation de la société se caractérise par les éléments suivants :
 - Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'est élevé à 303 324 €.
 - Le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2009 a été positif de 61 743 €.
 - La situation financière se caractérise par des fonds propres d'un montant de 378 950 € avant affectation du résultat et attribution d'un dividende de 69 300 € qui ramène les capitaux propres à 309 650 €.

Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société telle qu'elle est analysée ci-dessus n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

Fait à Paris, le 15 juin 2010
Le Commissaire à la transformation
Cabinet COTTET
Commissaire aux Comptes


Représenté par Philippe COTTET